



Rapport d'activité 2020

SER

SYNDICAT DES
ENSEIGNANT·ES
ROMAND·ES

1. SER

- 1.1 Rapport du CoSER
 - 1.1.1 Rapport général
 - 1.1.2 Suivi des engagements du 43e Congrès
 - 1.1.3 Suivi des décisions de l'AD
 - 1.1.4 Consultations
 - 1.1.5 Prises de position et conférences de presse
- 1.2 Rapport du secrétariat général
- 1.3 Rapport de la CoGes
- 1.4 Rapport de la CES
- 1.5 Rapport du Gpil ARE
- 1.6 Rapport du Gpil SRL

2. Éditions

- 2.1 Educateur
 - 2.1.1 Rapport de rédactrice en cheffe
 - 2.1.2 Rapport de la régie publicitaire
- 2.2 ECOLE romande

3. Finances

- 3.1 Rapport financier par BBX
- 3.2 Pertes et Profits 2020
- 3.3 Bilan 2020

4. Implication au plan romand

- 4.1 CIIP
 - 4.1.1 Plénière et secrétariat général
 - 4.1.2 COPAR
 - 4.1.3 COPED
 - 4.1.4 CORES
 - 4.1.5 COLANG
 - 4.1.6 COFORDIF
 - 4.1.7 CONUM
- 4.2 Conseil Média Formation
- 4.3 Groupe de liaison du CMF
- 4.4 CAHR
- 4.5 CLACESO
- 4.6 FAPERT

5. Implication au plan national

- 5.1 CDIP
- 5.2 Agence éducation21
- 5.3 LCH
- 5.4 Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse
- 5.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire
- 5.6 SSPES
- 5.7 YES
- 5.8 Alliance PSE
- 5.9 swissuniversities/Chambre des HEP
- 5.10 Movetia
- 5.11 Écoles à Berne
- 5.12 FinanceMission
- 5.13 Formation professionnelle
- 5.14 Economiesuisse

6. Implication au plan international

- 6.1 Fondation CPA
- 6.2 IE - IE Europe/CSEE
- 6.3 CSFEF
- 6.4 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

Organigramme

Les rendez-vous importants du SER

Offres SER

Sigles

Le rapport d'activité contient dans certains comptes rendus des propos plus personnels de leurs auteur-es, qui apparaissent en rouge.

1. SER

1.1 Rapport du CoSER

1.1.1 Rapport général

S. Rohrbach

Le CoSER s'est réuni à neuf reprises, dont une fois sur deux jours, selon le calendrier prévu. Ces réunions ordinaires se sont tenues pour trois d'entre elles par visioconférence. Le CoSER a aussi tenu des réunions extraordinaires par visioconférence à sept reprises durant l'année.

Bien entendu, la crise du coronavirus a fortement impacté les activités du SER et de ses associations membres en 2020. Le SER a été très présent dans les médias tout au long de la crise, mais son activité ne s'est pas arrêtée à la publication de communiqués de presse. Il a eu des échanges avec ses partenaires, en particulier LCH. Il a écrit aux deux conférences, soit la CDIP et la CIIP, pour lui faire part de ses préoccupations, mais aussi au Conseil fédéral. La CDIP a été contactée en commun avec LCH pour l'informer de nos préoccupations par rapport aux élèves en difficulté ou en décrochage pour diverses raisons et ce déjà, au début du mois d'avril. Nous lui avons demandé d'informer les parents, les jeunes et les enseignant-es sur les ressources existantes, ainsi que de prévoir suffisamment de ressources lors du retour en classe. Les courriers adressés à la CIIP contenaient plusieurs demandes qui avaient toutes un point commun: le fait qu'une coordination nous semblait extrêmement importante au vu de la situation. L'application de mesures sanitaires coordonnées lors de la rentrée des classes après les vacances d'été est allée dans ce sens. De même, en fin d'année, la demande de tenir compte de l'épuisement d'une partie des enseignant-es dans la décision de prendre de nouvelles mesures au début 2021 a été formulée.

Nous avons écrit au CF avec LCH pour lui demander de soutenir la presse, y compris nos revues, mais aussi pour qu'il maintienne la main sur les décisions concernant l'école. À noter que pour ce courrier, nous n'avons reçu aucune réponse. Concernant les communiqués de presse, le SER ne s'est pas seulement positionné par rapport à l'école, il a aussi fait part de son opposition aux changements des conditions de travail pour le personnel soignant. Il a aussi fait partie d'une coalition qui a œuvré en faveur de l'octroi de financement par la Confédération pour la garde des enfants.

Nous avons aussi répondu à la Commission de la Science, de l'Education et de la Culture du Conseil national, qui nous a demandé de lui faire part de notre prise de position à la suite des décisions de l'Assemblée de la CDIP du 1er avril 2020, concernant les «Thématiques du domaine de l'éducation à traiter au niveau suisse, dans le contexte de la COVID-19».

De même, la délégation suisse à l'Assemblée des parlementaires francophones nous a demandé de faire nos remarques et nos commentaires sur son rapport à l'attention de l'APF.

La crise a provoqué le report de l'AD qui s'est finalement tenue le 29 août, mais aussi celui des ARE, de la JES, de la

réunion annuelle avec les représentant-es du SER dans les différentes commissions et groupes de travail ou encore de l'assemblée de la Section SER. Cela a occasionné un surcroît de travail pour le comité et le secrétariat.

Mais tout n'a pas tourné autour de la crise dans la vie du SER en 2020.

En plus des différents dossiers externes et internes cités dans les différents chapitres de ce rapport d'activité, le CoSER s'est penché sur plusieurs autres thèmes et dossiers, comme celui du programme 2020-2023 de la CIIP. Il a soutenu et diffusé les actions de l'Alliance PSE en particulier la brochure «Recommandations pour soutenir la santé du personnel enseignant». Il a décidé de soutenir le challenge #ProApprentissage qui s'est terminé le 10 décembre 2020. Il a aussi choisi d'apporter un soutien financier à la SPG.

La forte implication du SER lors de cette crise a montré le rôle important qu'il a en tant que faitière. Le SER ressort grandement de cette crise, qui a aussi permis d'améliorer le fonctionnement interne en utilisant de nouveaux outils et façons de travailler.

1.1.2 Suivi des engagements du 43e Congrès

S. Rohrbach

Numérique

La réponse à la consultation de la révision du PER EdNum et les demandes du SER auprès de la CIIP qui en ont découlé sont allées dans le sens des décisions sur le numérique du 43e Congrès (v. 4.1.1).

Le SER a aussi apporté son soutien aux travaux d'Educa pour le projet «Service spécialisé pour l'utilisation des données».

EDD

Le CoSER a accepté que le président du SER participe au comité consultatif de la fondation Silviva qui est le centre de compétences national pour l'apprentissage par la nature.

Marchandisation et privatisation

L'échec de l'Initiative pour des multinationales responsables dans les urnes, initiative que le SER a défendue largement, ne remet pas en cause l'engagement du SER dans ce dossier.

Au niveau des accords commerciaux, la crise a quelque peu freiné les discussions des différents accords mondiaux. Le SER se tient informé à ce sujet par le biais du CSEE (v. 6.2).

Évolution du PER

La consultation sur la révision du PER EdNum est le principal élément traité cette année dans ce dossier (v. 4.1.1).

1.1.3 Suivi des décisions de l'AD

S. Rohrbach

Adhésion au Réseau Education et Solidarité

L'adhésion au RES a été communiquée. Cela a permis au SER de recevoir régulièrement les informations sur les activités du RES durant l'année.

Nouveaux statuts – langage épïcène

L'acceptation des nouveaux statuts a débouché sur la réalisation d'un nouveau logo SER.

Résolution e-ID

Cette prise de position a fait l'objet d'un billet du président [Educateur 8 du 25 septembre 2020] et d'une information dans le SER'info n°13 de décembre 2020.

Résolution sorties scolaires

Cette résolution a été envoyée à chaque conseillère et conseiller d'État en charge de l'éducation des cantons romands.

Mandat cahier des charges et temps de travail

Le CoSER avait prévu de reprendre ce dossier en automne. La deuxième vague et la tenue des réunions du CoSER en visioconférence n'ont pas permis d'avancée significative dans ce dossier en 2020.

1.1.4 Consultations

S. Rohrbach

Le SER s'est penché en 2020 sur deux consultations et un projet.

La première concernait la réforme de la LPP. Le SER a fait part de sa position au Conseil fédéral le 10 mars, bien qu'il ne faisait pas partie des organes consultés. Mais cette réforme concerne aussi les enseignant·es et en tant que partenaire social, le SER se devait de faire part de sa position. Il a donc montré son soutien en faveur du compromis présenté et des mesures d'accompagnement proposées.

La deuxième consultation a été menée par la CIIP et concernait la révision du PER EdNum (v. 4.1.1).

Le SER aurait dû donner sa position dans le projet de rapport de la Chambre des HEP de swissuniversities concernant la formation initiale primaire (QuaPri). Le CoSER a commencé à étudier ce projet avant son retrait, mais sans se positionner (v.5.9).

1.1.5 Prises de position et conférences de presse

S. Rohrbach

Le SER a été très présent dans les médias en 2020. Il a publié une dizaine de communiqués de presse, dont deux avec LCH – soutien au congé paternité et conférence de presse commune pour la rentrée. Si ces communiqués traitaient pour la majorité d'entre eux de la gestion de la crise dans l'enseignement, l'un deux, publié le 23 mars, a concerné un appel à soutenir le personnel hospitalier. Les décisions de l'AD du 29 août ont aussi fait l'objet d'un communiqué début septembre. Deux conférences de presse ont aussi été organisées. La première s'est tenue le 16 juin 2020 à Lausanne. Il s'agissait pour le SER de présenter un premier bilan de la période de continuité pédagogique et de poser des demandes concrètes pour préparer la rentrée d'août.

La deuxième, devenue traditionnelle, a été organisée pour marquer cette rentrée. Le SER s'est déplacé à Berne et a été

rejoint par LCH à cette occasion. S'il y avait quelques craintes d'avoir une couverture médiatique moindre en Suisse romande pour cette conférence de presse de la rentrée par rapport aux années précédentes du fait de son déplacement à Berne, celles-ci ont été soulagées: les médias ont fait un large écho à cette conférence de presse et aux positions communes présentées.

10 août 2020, première conférence de presse commune SER-LCH pour la rentrée: une excellente collaboration qui sera logiquement reconduite.

1.2 Rapport du secrétariat général

S. Rohrbach

Du côté des bureaux de Martigny, le mois de mai 2020 a vu la concrétisation d'une proposition de la rentrée 2019 avec la résiliation du bail de la salle de conférence qui était utilisé uniquement comme local de rangement. Cela a été suivi par une redistribution des salles dans les locaux du 3e étage à la suite du départ du secrétaire général. Cette nouvelle distribution permet d'avoir accès plus simplement aux différentes archives tout en donnant plus de place pour les réunions.

Au niveau des employé·es, l'annonce du départ du SG a donné l'occasion au CoSER de réfléchir sur le fonctionnement et sur les besoins au niveau administratif. L'organigramme a donc été repensé en adaptant les cahiers des tâches. Ainsi, le poste de SG a été séparé entre ses rôles principaux de responsable financier et administratif et son rôle politique.

Pour le rôle politique, un 10% de taux d'activité a été prévu. Le CoSER a élu Pierre-Alain Porret pour ce poste. Véronique Jacquier Darbellay a repris une part de l'aspect administratif avec une augmentation de son taux d'activité de 10% et Leticia Resenterra a vu son taux d'activité doubler pour passer à 40%, puis à 50% en septembre. Pour la gestion financière, un poste à 50% a été mis au concours au printemps, comprenant des aspects administratifs et rédactionnels (voir point 1.3).

Un très grand travail de remise en ordre des différents dossiers et partenariats a été effectué à la suite du départ du SG, travail qui a passablement occupé l'équipe du secrétariat et le président jusqu'à fin octobre.

Le nouveau site du SER et de l'Educateur a aussi été mis en ligne, pour un premier lot, au début de l'année. Le solde des différentes pages, sous-sites et autres fonctionnalités, a été développé durant l'année sous la coordination de Pierre Graber mandaté à cet effet afin de décharger le secrétariat général. Cependant, il est à souligner que la rédaction des actualités pour le site a souffert lors du 2e semestre du surcroît de travail lié à la remise en ordre des dossiers.

En plus des importants aspects administratifs réguliers et de ceux découlant de l'organisation, puis de l'annulation des ARE, le secrétariat a mis en place en novembre une campagne de recrutement. Il a été décidé que de telles campagnes seraient organisées ponctuellement à la demande des différentes AC. La première campagne a visé nos collègues du sec I fribourgeois en collaboration avec l'AMCOFF.

Une recherche de nouveaux partenaires commerciaux a aussi débuté sous la houlette du président.

À l'automne, sur proposition de l'entreprise BBX, de nombreux outils informatiques ont été remplacés par des solutions plus performantes, mais aussi meilleur marché. Cela a occasionné un peu de travail supplémentaire juste avant les fêtes afin d'être prêt pour la nouvelle année.

La nouvelle organisation mise en place a très rapidement montré son efficacité grâce à un excellent travail d'équipe: à la fin de l'année, tous les dossiers étaient à jour, y compris certains qui avaient été mis de côté depuis plusieurs années. Il reste cependant pour le SER à trouver une solution pour assurer les remplacements en cas de maladie de l'une ou l'autre des collaboratrices.

1.3 Rapport de la CoGes

G. Emonet

En 2020, la CoGes s'est réunie à six reprises en présentiel. De nombreux échanges ont aussi eu lieu par courriel. Pour rappel, cette commission est formée de trois membres du CoSER (Pierre-Alain Porret, David Rey et Gaétan Emonet) avec la participation régulière de notre président Samuel Rohrbach. Notre commission a continué à traiter de nombreuses problématiques, d'apporter un autre regard sur les dossiers délicats et à donner un préavis au CoSER après avoir pu étudier de près divers sujets. Cette année, ce sont surtout les engagements et la réorganisation du bureau à la suite du départ annoncé de notre SG, Jean-Marc Haller, qui nous ont occupés.

Dès le printemps nous avons procédé au premier engagement pour le poste de responsable financier. Plusieurs candidat·es ont été auditionné·es et nous avons trouvé en Carole-Lyne Farquet la personne idéale. Hélas, celle-ci nous a quittés au terme de ses trois mois d'essai, pour des raisons personnelles et la charge de travail étant trop lourde pour suivre de manière correcte toute la comptabilité du SER.

En septembre, nous avons donc auditionné de nouveaux et de nouvelles candidat·es pour ce même poste. Des soixante-et-une postulations déposées, un premier tri a permis de retenir quelques candidatures et les rencontres ont permis de dégager une candidate qui s'est rétractée suite à notre choix. Nous nous sommes dès lors retrouvés devant une situation compliquée. Malgré la volonté de la CoGes de vouloir engager une personne qui fasse partie du bureau et soit sur place, nous nous sommes résolus à engager l'entreprise BBX dont le siège est à Martigny. Avec du recul, nous sommes convaincus que ce choix a été le bon, car en plus de travailler sur la comptabilité, cette société a pu mettre en évidence certaines dépenses inutiles et des processus qui peuvent être largement simplifiés. Des mesures ont été prises notamment dans le domaine de nos assurances et des programmes informatiques.

Dans cette dynamique de la réorganisation de notre bureau, nous avons augmenté le temps de travail de notre secrétaire Leticia Resentarra à 50% pour épauler de manière

plus efficace et décharger Véronique Jacquier Darbellay. La CoGes a fait le constat inquiétant de la baisse des rentrées publicitaires pour le 1er semestre notamment du côté de l'Eduteur. Cette baisse s'explique en grande partie par la situation sanitaire actuelle et aux difficultés de notre mandant de tenir ses engagements. Le 2e semestre 2020 semble être meilleur de ce point de vue.

Un point récurant qui a pris du temps pour être réglé est la situation de notre président par rapport à sa caisse de prévoyance. Le dossier laissé en suspens par Jean-Marc Haller a enfin trouvé une issue favorable. Après des discussions avec notre assureur, nous avons décidé pour Samuel Rohrbach et l'ensemble du personnel une adaptation à la hausse des échelons de bonification de vieillesse. Cette solution permet à toutes et tous de voir ses conditions de retraite améliorées et à notre président de garder un capital au niveau de celui escompté s'il était resté enseignant.

La CoGes a aussi travaillé sur divers aspects du fonctionnement, du financement du SER et du soutien aux associations membres. La situation actuelle s'améliore et notre travail a permis à toutes et tous de retrouver un peu de sérénité et de pouvoir se focaliser sur les dossiers à traiter et la défense de notre profession qui se renforce au niveau romand avec un SER qui devient un interlocuteur incontournable et un acteur bien présent dans les médias.

Le travail de la CoGes a été très important et a permis à un cercle restreint de personnes de prendre le temps d'une analyse en profondeur des dossiers. Malgré des moments difficiles, les séances sont constructives et se passent dans une ambiance sereine.

1.4 Rapport de la CES

D. Solioz

En cette année particulière, la CES s'est réunie une fois en présentiel et a utilisé la voie électronique pour les échanges et les consultations.

Le travail engagé l'année dernière sur le choix des ateliers pour la Journée de l'enseignement spécialisé 2021 s'est vu stoppé par l'évolution de la situation sanitaire.

La commission a décidé, d'entente avec le CoSER, de reporter la JES en 2022. Une nouvelle planification est effectuée pour reprogrammer le calendrier lié à cette journée.

Le remplacement des enseignant-es spécialisé-es dans les classes «ordinaires» (en cas de maladie ou d'absence pour une durée plus ou moins longue) n'est pas garanti dans tous les cantons. L'encadrement et le suivi de leurs élèves est donc soumis à des variations qui peuvent impacter les intégrations ou inclusions ainsi que le quotidien des classes.

Les préoccupations des enseignant-es spécialisé-es dans les cantons sont fortement impactées par les ressources attribuées. Le suivi de certains élèves a été rendu difficile par la fermeture totale ou partielle des écoles.

Les préoccupations du SER ainsi que des différentes associations cantonales vis-à-vis de l'attribution de ressources suffisantes et complémentaires sont légitimes.

Les différents projets cantonaux liés à l'enseignement spécialisé sont à suivre de près par les associations respectives. Les implications pour ces spécialistes, pour les généralistes et pour les élèves sont à relayer auprès des autorités.

1.5 Rapport du Gpil ARE

P.-A. Parret

Le SER avait prévu d'organiser les Assises Romandes de l'Education le 14 novembre 2020 à l'Aula des Cèdres de la HEP-VD, sur le thème «Mon prof, mon avocate et moi - Quand les procédures envahissent l'école». Hélas, en raison de la situation sanitaire, le Comité du SER a décidé à la fin août d'annuler cette manifestation. Bien lui en a pris, puisque la deuxième vague de la pandémie aurait de toute manière empêché sa tenue.

Le Comité d'organisation vous donne donc rendez-vous le samedi 27 novembre 2021 à Lausanne, dans un lieu qui devra encore être défini, pour aborder ce sujet important touchant aux relations parfois conflictuelles entre les directions d'école, les élèves et leurs familles, ainsi que les enseignant-es.

Nous souhaitons que cette journée de conférence soit l'occasion de poser un regard critique sur la situation actuelle, mais surtout d'amener des pistes de réflexion et de valoriser les meilleures pratiques afin de les proposer à l'ensemble de la Suisse romande.

1.6 Rapport du Gpil SRL

Ch. Yerly

Ma classe, un îlot de lecture «Silence, on lit!»

En premières lignes d'une promotion du lire, un silence qui enveloppe et protège des bruits du monde. «Silence!» une douce injonction pour créer l'ambiance et se trouver un «bouquin câlin», avec attention et concentration au fronton du temps de lire. Un thème pour écouter en groupe les mille et une voix de textes différents... Bouquin malin ou bouquin copain, à chaque élève, un livre choisi selon ses goûts et intérêts, pour habiter l'espace, le temps d'un silence: «Chuuut, on lit!».

Adopter une routine

S'habituer chaque jour, à apprécier le temps d'ouvrir un livre pour se rendre disponible aux mots écrits. Attention et soumission à la douce contrainte du silence pour entendre dans sa tête, le murmure d'un texte. Plaisir perçu, tension et détente sur toutes les lignes avec pause de tranquillité et sentiments nouveaux: la classe devient une île mystérieuse pleine d'écrits et de chuchotements...

www.semaine-romande-lecture.ch

Une palette d'activités

Une affiche qui invite et suscite, un site qui explique et décrit, et plusieurs activités pour stimuler et inviter à rappeler l'importance et la valeur du lire. Lire, premier outil pour apprendre, comprendre et réfléchir. Après trois séances à cogiter et à inventer, la SRL de mars 2020 en lien avec «la Semaine de la francophonie» est reportée: Corona stop, on vire virus. Le report s'impose, mais la lecture et sa valorisation sont toujours au programme pour questionner l'histoire, découvrir des auteurs, relire les anciens ou s'aventurer dans l'imaginaire. Assurance et évasion...

Mars 2020, on ferme les écoles

Un grand silence déboule en ville et le bleu du ciel s'étire enfin. Nouvelle lecture du monde: silence de rue et chants d'oiseaux, le temps s'allonge. École à distance et liberté retrouvée. Écoles fermées et livres ouverts, un réel pari qui n'attend que le temps d'un confinement. Lire en classe, plus qu'un pari, une expérience à vivre ensemble.

Et si la lecture retrouvait du temps, de l'espace en classe pour maintenir l'envie et le plaisir de lire.

L'école à distance doit rester collective!

«On ne va pas seulement à l'école pour apprendre, mais pour apprendre ensemble. Cet apprentissage de la sociabilité est essentiel: il permet d'accéder au commun, de lutter contre les inégalités, et il constitue un projet politique de formation à la démocratie à travers la rencontre des autres et l'apprentissage du débat et de la coopération.» Philippe Meirieu

Une intention pour SRL 2021

On reprend le thème, on affine et on affûte le thème: «Chuuut, on lit!» Maintenir l'intelligence de l'enfant en éveil, de la cuisine à la lecture d'un livre...

2. Éditions

2.1 Educateur

2.1.1 Rapport de la rédactrice en cheffe

N. Rohrbach

L'Educateur a inauguré une nouvelle formule dès janvier: – 48 pages contre 64 auparavant, avec un graphisme revu – des prolongements sur le nouveau site internet – et trois Hors-Séries thématiques prévus pour accueillir notamment de la publicité. La crise sanitaire est venue contrarier un chouïa notre nouvel élan (voir ci-dessous le rapport «publicité»), mais notre revue préférée est restée très sollicitée par de nombreux partenaires de l'école pour transmettre des informations en tous genres à nos lectrices et lecteurs. De nouvelles rubriques sont aussi apparues: ciné scolaire, climat'hic, théâtre...

Le projet ferme de remplacer l'enveloppe plastique qui habille l'Educateur par un emballage dit écologique peine à aboutir. Ledit emballage doit à la fois être vraiment écologique (le faire venir depuis l'autre bout de l'Europe n'aurait aucun sens), pouvoir résister aux machines de notre imprimeur et obtenir l'aval de la Poste suisse. L'imprimerie a effectué plusieurs tests, jusqu'ici refusés par la Poste. La recherche de l'emballage idoine se poursuit.

Comité de rédaction

L'appel lancé l'an dernier pour étoffer le comité de rédaction a trouvé un écho du côté de Fribourg: Claire Spring, qui prendra par ailleurs prochainement la coprésidence de la SPFF, a rejoint depuis la dernière AD SER Etienne Vellas, Yviane Rouiller, Catherine Audrin, Christian Yerly, José Ticon et Kilian Winz-Wirth. Bienvenue!

2.1.2 Rapport de la régie publicitaire

S. Malogarski

Le Hors-Série no 1 avait plutôt bien marché, mais avec la pandémie et les mesures prises par la Confédération en mars 2020, nous avons pris la décision d'annuler le Hors-Série no 2. Le but étant de transférer ses annonces dans le Hors-Série no 3, plutôt que de prendre le risque que les annonceurs annulent leurs réservations.

Ce choix a été apprécié et accepté par tous les annonceurs. Cela nous a permis de garder pratiquement toutes les annonces réservées (1 seul annonceur a annulé), et en même temps aux annonceurs de respirer un peu. Les frais des deux Hors-Série ont été couverts.

La publicité avec les partenaires

Bilan mitigé avec Romandie Campus... Nous avons trouvé un terrain d'entente pour annuler cette collaboration qui n'apportait rien aux deux parties. Toutes les offres (Salt, la banque Cler, La Salamandre, La Torche, Vigousse, Generali, Jubin, Hotelcard) sont maintenues et sont toujours très appréciées des membres du SER et des abonné-es à l'Educa-

teur. Une nouvelle offre s'ajoute à la liste, la librairie Intégrale.

L'agence Kömedia devient KünzlerBachmann

L'agence Kömedia, responsable pour la recherche de la publicité en Suisse alémanique, a été reprise par l'agence KünzlerBachmann avec une nouvelle équipe, qui pour l'instant semble efficace. Il faut un certain temps pour que la collaboration se fasse harmonieusement, mais c'est en bonne voie. Nous espérons que la situation économique ne pèsera pas trop lourd sur les résultats.

On se prépare pour 2021

Les perspectives 2021 sont préoccupantes pour les réservations d'annonces. La majorité des annonceurs ayant dû cesser leurs activités pendant de longues périodes ne feront peut-être pas le pas d'investir des budgets publicitaires.

En septembre/octobre 2020, lors de la prospection 2021, nous voyons déjà les effets de la pandémie sur la réactivité ou plutôt la non-réactivité des annonceurs. Croisons les doigts pour que la situation s'améliore.

Décisions à prendre et changements

Nous devons réorganiser et fixer les rabais des annonces pour les partenaires pour unifier et faciliter les négociations. Jusqu'ici, chaque partenaire avait un rabais et/ou une offre différente, cela complique le travail de la régie publicitaire.

Il faudra également revoir les tarifs, avec la collaboration de KünzlerBachmann, des encarts.

2.2 ECOLE romande

S. Rohrbach / P.-A. Porret

La décision de reprise de la revue ECOLE romande s'est faite en septembre 2018 sur la base d'un rapport préparé par le secrétaire général. Le SER s'est engagé pour deux ans et une réflexion devait être menée au printemps 2020 pour savoir si la publication serait maintenue.

Le CoSER a donc fait un bilan lors de ses séances de mai et de juin. Sur la base des chiffres présentés (annonçant un déficit en mai 2020 de 17'000 francs), il a été décidé de renoncer à continuer de publier cette revue. Au terme des deux ans en effet, les pertes s'élèvent à près de 30'000 francs sans compter les très nombreuses heures de travail administratif de l'équipe du bureau.

Ce déficit s'explique par la baisse du nombre d'abonné-es et des rentrées publicitaires, ainsi que par une sous-estimation des coûts pour les honoraires des rédacteurs lors de l'établissement du budget prévisionnel de septembre 2018. De plus, le montant des abonnements pour les numéros de 2020 a été comptabilisé dans les comptes 2019.

La décision de mettre fin à l'édition de la revue a occasionné un surcroît de travail au bureau. En effet, il a fallu écrire à tous les abonné-es pour leur expliquer la situation et effectuer les remboursements des abonnements échus en 2021.

Le SER croyait en ce projet et reste persuadé qu'une telle revue est utile pour les enseignant-es. À suivre dans l'Educateur...

3. Finances

3.1 Rapport financier



Recettes

Nous constatons que les cotisations 2020 ont été stables en comparaison à l'année précédente avec un montant de Fr. 716'943.35, soit une augmentation de 0.2%.

Les recettes liées aux éditions ont subi un important recul de 43.6%, cela notamment à cause des ventes des Dossiers et de la revue ECOLE romande qui ont perdu à elles seules Fr. 65'223.-. La baisse de Fr. 14'107.20 des recettes des Dossiers est compensée par la diminution parallèle des dépenses liées au fascicule. Les produits liés à l'édition ECOLE romande, quant à eux, sont passés de Fr. 98'229.95 à Fr. 47'112.96, pour une diminution de Fr. 51'116.99. Contrairement aux Dossiers, cette diminution est due à des erreurs de comptabilisation des abonnements 2020 (passés en 2019), mais aussi à des pertes d'abonné-es. Ce dysfonctionnement a bien été détecté par le CoSER au printemps 2020 et l'a mené à décider de cesser l'édition de la revue dès la fin de l'année 2020.

L'important travail de l'équipe de l'Eduteur a porté ses fruits et augmenté les recettes publicitaires de 16.6%. Les partenariats ont également amené d'importantes rentrées financières au SER avec une augmentation de Fr. 28'671.-, les ramenant à Fr. 62'088.- au total. Le produit des partenaires commerciaux, de Fr. 23'314.20, provient de commissions obtenues de la compagnie d'assurance Generali. Ce type de partenariat fait partie des pistes de développement du syndicat pour l'année 2021.

En y ajoutant quelques rendements financiers et l'impôt anticipé, le total des recettes 2020 se monte à Fr. 1'059'107.-.

Charges

Avec le départ d'un important salaire, les charges de personnel, y compris frais et indemnités, ont diminué de Fr. 35'158.-, soit une baisse de 45% en comparaison à 2019. À noter qu'il faut corriger cette baisse par le nouveau mandat de notre gestion financière et administrative qui est désormais assurée par une entreprise externe et figure dans les mandats.

Ces derniers ont d'ailleurs augmenté de 34.4% pour passer à Fr. 120'902.-. On peut noter que cette hausse comprend les mandats de gestion financière et comptable, les honoraires d'avocats et les honoraires d'un consultant pour la mise en place du nouveau site internet.

Les charges liées aux éditions et composées des impressions, frais techniques, publicité... représentent un montant total de Fr. 240'657.-.

D'autres charges courantes portent le montant total de ces dernières à Fr. 1'101'669.-.

Les dépenses exceptionnelles et événementielles ont fortement baissé étant donné la situation pandémique qui a débuté au printemps 2020 et provoqué l'annulation de tous les événements.

L'investissement pour la 2e phase du développement du site internet s'est monté à Fr. 15'215.-. Aujourd'hui, le site correspond aux attentes et offre une certaine qualité aux visiteuses et visiteurs.

Les charges exceptionnelles pour un montant de Fr. 22'028.- sont majoritairement composées d'un rattrapage de la LPP du président, qui se monte à Fr. 21'895.45 et qui a été comptabilisé en 2020.

Les amortissements sont en augmentation de 2%, en passant de Fr. 2'907.40 à Fr. 8'437.25. Ceci est lié à l'investissement pour le site internet qui a été amorti en fin d'année à 20% de sa valeur initiale.

Les charges totales représentent un montant de Fr. 1'133'871.-. L'exercice 2020 se termine donc par une perte finale de Fr. 71'779.-. Ce résultat s'explique par une année fortement perturbée par la situation pandémique, mais également par des changements et une réorganisation internes. Les perspectives 2021 sont positives et les feux sont au vert pour une stabilisation de la situation du SER.

Bilan

Les liquidités ont connu une baisse de 26.9% entre 2019 et 2020, passant de Fr. 394'271.- à Fr. 288'119.-. En compensation, les actifs financiers ont augmenté de Fr. 22'735.-, notamment par un prêt à la SPG de Fr. 37'896.-.

Par des investissements informatiques, les immobilisations ont augmenté de Fr. 18'226.72, pour atteindre Fr. 28'917.37.

Les débiteurs/actifs transitoires se montent à Fr. 39'627.67 et correspondent principalement à des cotisations, des décomptes de commissions 2020 et des décomptes publicitaires non encaissés.

Les passifs transitoires, quant à eux, se montent à Fr. 27'378.44 et se réfèrent principalement à des factures concernant 2020 et qui seront payées en 2021.

Au niveau du passif, les créanciers s'élèvent à Fr. 31'590.-. Les réserves, principalement liées aux manifestations, ont évolué par l'action syndicale et solidarité envers la Société Pédagogique Genevoise (SPG), avec un soutien à hauteur de Fr. 26'112.-.

Nous avons également constitué une réserve liée aux frais de justice concernant ECOLE romande. De plus, la provision RH liée à la LPP du président du syndicat, augmente également de Fr. 21'895.45 les réserves.

Finalement, la fortune de l'association continue de diminuer pour atteindre un montant de Fr. 286'507.-.

Conclusion

Tout comme l'année 2019, l'exercice 2020 n'a pas été positif du point de vue financier. La situation liée à la COVID-19 n'a pas facilité les actions du syndicat et plusieurs dysfonctionnements internes détectés sont en cours de règlement. Le SER a également décidé d'externaliser sa gestion financière et d'optimiser son administration afin d'atteindre un rendement efficient. Ces actions devraient déboucher sur des résultats plus positifs en 2021.

3.2 Pertes et profits 2020

[Montants arrondis]

| Libellés | Budget 2020 | 2020 | 2019 | Écart |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|---------------|
| Cotisations des membres | 739 000 CHF | 716 943 CHF | 715 040 CHF | 0,27% |
| Recettes des éditions | 149 000 CHF | 97 395 CHF | 172 876 CHF | -43,66% |
| Recettes publicitaires | 170 000 CHF | 182 027 CHF | 156 040 CHF | 16,65% |
| Recettes de l'activité du SER | 30 000 CHF | 62 088 CHF | 33 416 CHF | 85,80% |
| Recettes financières | 600 CHF | 653 CHF | 2 952 CHF | -77,88% |
| Dissolution de réserves | 5 000 CHF | 1 000 CHF | 43 115 CHF | -97,68% |
| Total des recettes | 1 093 600 CHF | 1 060 106 CHF | 1 123 439 CHF | -5,64% |
| Charges du personnel | -681 000 CHF | -638 296 CHF | -673 455 CHF | 5,22% |
| Mandataires | -96 550 CHF | -128 002 CHF | -89 902 CHF | -42,38% |
| Charges des éditions | -264 000 CHF | -240 657 CHF | -265 426 CHF | 9,33% |
| Logistique | -43 000 CHF | -42 829 CHF | -45 358 CHF | 5,58% |
| Associations, délégations | -37 750 CHF | -38 347 CHF | -40 501 CHF | 5,32% |
| Événements | -43 000 CHF | -12 517 CHF | -39 753 CHF | 68,51% |
| Investissements | 0 CHF | -500 CHF | -36 273 CHF | 98,62% |
| Frais financiers | -4 700 CHF | -10 699 CHF | -4 550 CHF | -135,13% |
| Autres frais et exceptionnels | 0 CHF | -22 025 CHF | | |
| Attribution aux réserves | -8 000 CHF | 0 CHF | | |
| Total des charges | -1 178 000 CHF | -1 133 871 CHF | -1 195 218 CHF | 5,13% |
| Résultats finaux | -84 400 CHF | -73 765 CHF | -71 779 CHF | -2,77% |

3.3 Bilan 2020

[Montants arrondis]

| Libellés | 2020 | 2019 | Écart |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Liquidités | 288 119 CHF | 394 271 CHF | -26,92% |
| Actifs financiers | 61 760 CHF | 61 919 CHF | -0,26% |
| Prêts | 37 896 CHF | 15 000 CHF | 152,64% |
| Actifs immobilisés | 28 917 CHF | 10 690 CHF | 170,51% |
| Débiteurs | 1 696 CHF | 70 599 CHF | -97,60% |
| Actifs transitoires | 39 627 CHF | 417 CHF | 9402,88% |
| Total de l'actif | 458 016 CHF | 552 896 CHF | -17,16% |
| Créanciers | 0 CHF | 49 697 CHF | -100,00% |
| Passifs transitoires | 31 590 CHF | 3 051 CHF | 935,40% |
| Réserves | 99 407 CHF | 127 677 CHF | -22,14% |
| Provisions | 26 895 CHF | 0 CHF | |
| Fortune | 298 705 CHF | 372 471 CHF | -19,80% |
| Comptes de passage | 1 419 CHF | | |
| Total du passif | 458 016 CHF | 552 896 CHF | -17,16% |
| Résultats des exercices | -73 765 CHF | -71 779 CHF | 2,77% |

4. Implication au plan romand

4.1. CIIP

4.1.1 Plénière et secrétariat général

S. Rohrbach

Le 9 juillet 2020, une rencontre entre délégations CIIP et SER s'est tenue à Fribourg. La délégation du SER, composée de Pierre-Alain Porret (SAEN), David Rey (AVECO), Gaétan Emonet (SPFF) et Samuel Rohrbach (SER), a pu faire part de ses demandes présentées en conférence de presse au mois de juin, demandes qui concernaient et faisaient suite à la période de continuité pédagogique du printemps. Le SER souhaitait entre autres une plus grande coopération, ce qui a semblé être le cas pour la rentrée d'août.

La délégation du SER a insisté sur le besoin avéré d'échanges réguliers entre les partenaires en rappelant d'ailleurs sa demande déjà formulée en 2019. Un principe d'une réunion annuelle a été admis, complété par des échanges réguliers entre le président du SER et la secrétaire générale de la CIIP, Pascale Marro. Cela a été mis en place avec une première rencontre en août, mais l'arrivée de la deuxième vague a compliqué les choses. Le grand dossier de l'année au niveau de la CIIP a été la consultation concernant la deuxième version de la révision du plan d'étude Éducation numérique (PER EdNum). Cette consultation s'est tenue à l'automne, pendant les relâches scolaires, et avec un délai relativement court. Le SER a mis en place un processus de consultation interne devant permettre d'avoir le maximum d'avis des enseignant-es du terrain et ce en passant par les comités des associations cantonales. Plusieurs éléments extrêmement importants pour la réussite de l'implantation de ce nouveau PER EdNum ont été rappelés par courrier à l'AP-CIIP fin novembre.

La crise a mis en attente divers dossiers et demandes formulées auprès de la CIIP – santé, Semaine romande de la lecture, sorties scolaires,... – mais la collaboration en place devrait permettre de les reprendre en 2021.

4.1.2 COPAR

D. Rey

La commission consultative des associations partenaires est un instrument de consultation et de concertation de la CIIP. Elle s'est réunie deux fois en 2020. L'actualité sanitaire a bien entendu occupé une partie du temps de réflexion et d'échange de la commission: les problématiques de la communication, notamment soulevée par votre syndicat, et des disparités intercantionales en raison du fédéralisme ont notamment été soulevées.

La COPAR a également profité de ces deux séances annuelles pour tirer un premier bilan au sujet de la «Prévention et promotion de la santé en milieu scolaire». L'idée d'une plateforme commune pour associer les différents acteurs et ressources tels Réseau d'écoles21, Alliance PSE ou encore L'école en action a été avancée. Le mandat de réflexion s'est poursuivi

notamment par l'entremise de présentations et échanges sur les thèmes de la santé psychique des adolescents à l'école et dans leur espace social ainsi qu'un rapport sur le thème des situations de perturbations scolaires.

Si les échanges au sein de la COPAR ont démontré la nécessité de veiller à une meilleure communication, il n'en reste pas moins qu'ils sont essentiels, permettant à chaque groupe représenté de pouvoir échanger au sujet de ses inquiétudes. L'excellent travail effectué dans les écoles pendant cette période complexe a notamment été souligné.

4.1.3 COPED

M. Brignoli

La COPED, Commission permanente de la CIIP est composée de membres des différents départements des cantons ainsi que de représentants de l'IRD, des HEP et du SER. Elle s'est réunie sept fois cette année.

Cette année 2020 a été sous le signe de l'adaptation au sein de la COPED. Année particulière qui a poussé chacun d'entre nous à une grande adaptation: réunions annulées, réunions en visioconférence, projets en attente. La délégation SER composée par Francesca Marchesini, Mireille Brignoli et Samuel Rohrbach a travaillé à faire vivre les idéaux du SER ainsi que le point de vue des praticien-nes dans ce qui occupe leur quotidien professionnel. La mise sur pied d'une *Task Force* autour d'Éducation Numérique, a provoqué de nombreuses discussions l'année dernière. Les travaux d'écriture du nouveau PER EdNum sont en voie de finalisation. Le dossier avance au pas de charge porté par une volonté politique et médiatique. De nombreuses discussions ont lieu dans les cantons, à la CIIP lors des réunions de la COPED notamment pour réfléchir à l'ampleur et à la place de ce nouveau plan d'étude dans le PER. L'ouverture d'un grand chantier, les nouveaux moyens de français, a pris un dernier tournant par la rédaction du projet éditorial des MER français 9-11. Les groupes de rédaction des MER en français 1-4 et 5-8 avancent, les retours des groupes de validation restent optimistes. La rédaction des MER maths 5-8 continue de manière très satisfaisante selon les retours du groupe de validation. En SHS 9-11, la phase probatoire touche à sa fin ainsi que les adaptations y relatives à la satisfaction de tous.

L'année 2021 nous promet de belles discussions et réflexions pour la préparation du colloque prévu en novembre, pour l'implémentation du nouveau PER EdNum et des nouveaux MER en maths notamment.

Les enjeux de formation en général ainsi pour l'implémentation des différents MER restent en ligne de mire de vos trois représentant-es.

4.1.4 CORES

O. Solioz

Olivier Solioz et Roberto Segalla ont continué leur mandat pour le SER au sein de la CORES.

La composition de la commission s'est vue modifiée par le

remplacement de différents représentants des services cantonaux.

Cinq séances, sur les six agendées, ont eu lieu. Les mesures sanitaires ont fixé les modalités d'organisation en présentiel et/ou par visioconférence.

Le mandat attribué pour la période 2020-2023 fixe les principaux points à suivre dont:

- Le conseil au sujet des ressources didactiques complémentaires.
- L'évaluation des ressources concernant l'intérêt pédagogique, les qualités didactiques et techniques, la complémentarité au MER.
- La recherche et l'évaluation des ressources numériques pour la mise en œuvre de la Formation Générale et des Capacités Transversales.
- La collaboration avec la CLEO, la COPED et la CONUM.
- Le conseil et le soutien au SG-CIIP pour le développement de la plateforme ESPER et de la fédération nationale d'identifiants numériques.

Composition et mandat de la CORES:

- <https://www.ciip.ch/La-CIIP/Organisation/Commissions-permanentes/CORES>
- Dans ce cadre, le travail, la commission s'est notamment penchée sur:
 - le développement d'ESPER math 4H-5H;
 - le suivi et les adaptations induites par FIDES / Edulog;
 - le suivi des outils et technologies d'aides et d'accessibilités;
 - la finalisation du canevas de validation de Ressources Numériques (RN);
 - la création d'un catalogue pour le suivi des RN;
 - la mise à disposition facilitée des ressources PER/MER pour la continuité pédagogique;
 - le suivi des consultations du PER EdNum.

Ce dernier point constitue une constante dans les discussions et les échanges de la CORES. Les décisions politiques impliquent des besoins et des calendriers variables selon les cantons.

Les différentes ressources soumises à une évaluation nécessitent un grand investissement de la part des permanent-es de la CIIP. Des expertises externes sont réalisées par des spécialistes des domaines issus-es des HEP ou des instituts de formation.

Les différents dossiers montrent les liens et les interactions nécessaires entre les différentes commissions de la CIIP. Le PER EdNum induit une collaboration étroite entre la CORES-COPED-CONUM.

Certains rapprochements n'ont pas été réalisés lors du 2e semestre en raison des restrictions sanitaires et ont donc été reportés ultérieurement.

Les RN complémentaires soumises à la CIIP, par différents partenaires institutionnels ou individuels, impliquent des analyses des contenus et de la qualité qui se situent à la limite des champs d'activités CORES et COPED.

Pour le SER, l'introduction du PER EdNum doit conduire à des décisions politiques coordonnées entre les cantons pour

clarifier les besoins en ressources MER, méthodologiques, numériques et didactiques.

Les solutions retenues pour les équipements techniques ainsi que pour les plateformes institutionnelles cantonales doivent trouver une interface directe avec celles de la CIIP.

4.1.5 COLANG

M. Maridor Jeanneret

La COLANG est un organe de la CIIP. Elle permet de consulter divers acteurs du monde de l'éducation romand pour débattre des principales lignes à adopter dans le domaine des langues. Par langues, on entend le français, mais aussi les langues étrangères et le français langue de scolarisation pour nos élèves allophones. Dans ce cadre et durant cette année particulière, la COLANG ne s'est réunie qu'une seule fois en séance plénière au mois de décembre. Comme annoncé l'an dernier, le fonctionnement de la COLANG a quelque peu été modifié et les sous-commissions didactiques ont été remplacées par des groupes de travail.

J'ai pu siéger dans deux groupes de travail distincts cette année, le groupe EvoLang et le groupe Échanges linguistiques. Dans le premier groupe, EvoLang, nous avons élaboré un certain nombre de recommandations pour que les politiques romands puissent se déterminer sur l'adoption des quatorze principes de l'orthographe rectifiée et l'écriture épïcène.

Il est proposé de changer de paradigme pour l'écriture rectifiée. Ainsi l'orthographe révisée serait la norme enseignée et «l'ancienne orthographe» serait tolérée. Une étude de son implantation dans la francophonie a été réalisée. Si la proposition est retenue, il faut informer efficacement les différents acteurs, soit les enseignant-es, les parents, les patrons afin d'arriver enfin à faire évoluer l'orthographe dans un souci de simplification.

Quant à l'écriture épïcène, il a été proposé de faire la différence entre les documents destinés aux adultes et ceux proposés aux enfants, dans un souci de clarté et pour ne pas alourdir l'entrée dans la lecture, notamment. Aujourd'hui, différentes graphies sont utilisées et il n'y a pas encore de consensus. L'usage nous dira au final quelle graphie sera retenue entre le point médiant, la barre oblique, etc.

Ces précisions devaient être apportées dans le cadre de la rédaction des nouveaux MER de français.

À l'heure où j'écris ces lignes, la ligne officielle des référents politiques n'est pas encore connue.

Pour le second groupe auquel je participe activement, le groupe Échanges linguistiques, nous avons élaboré des documents didactiques permettant d'insérer dans l'enseignement de l'allemand des activités concrètes dans la perspective de l'échange. Ainsi pour chaque chapitre des nouveaux MER d'allemand de 5 à 11H, une proposition d'activité a été prévue. Le but ici est d'alléger la charge des enseignant-es qui participent à un échange linguistique et de les soutenir avec des documents didactiques clé en main, qui ne soient pas différents du programme. Je me réjouis que ces documents soient édités et puissent servir l'ensemble des ensei-

gnant-es romand-es. Il a été demandé à la COLANG de poursuivre cette dynamique didactique et de proposer une suite avec l'anglais et l'italien peut-être. Ce fut un travail dense et intense et j'espère qu'il sera porté à la connaissance de toutes et tous prochainement. À suivre donc!

Si la plupart des séances se sont tenues à distance, mon engagement fut intense en 2020 pour la COLANG, puisque j'ai choisi de m'engager au nom du SER dans ces deux groupes de travail. J'ai pu réaliser à quel point, même l'orthographe pouvait être politisée et j'ai constaté, là aussi que notre fédéralisme helvétique était bien plus lent que pour la France par exemple, qui par décret adopte une réforme orthographique dès le lendemain. Je vais tenter de mettre encore un accent en 2021 pour que l'enseignement du français pour les allophones soit mieux pris en compte pour la suite de la législature et que les travaux, fruit d'un gros investissement pour le groupe Échanges linguistiques soient poursuivis et finalisés.

4.1.6 COFORDIF

P.-A. Parret

La COFORDIF ne s'est réunie qu'une seule fois en 2020, ceci en raison de la pandémie. La rencontre d'octobre a été l'occasion d'accueillir son nouveau président, Stève Blaesi (Berne), et de faire le point sur l'état des formations proposées aux directeurs d'établissements scolaires, sous la forme du CAS (obligatoire) ou des divers modules du DAS (facultatifs). Il y aurait une volonté des cantons d'augmenter le nombre de directeur-trices formé-es au niveau DAS, mais cela se heurte à des obstacles financiers et organisationnels. En effet, c'est un gros investissement sur le plan financier pour les cantons et en temps pour les directeur-trices des petits collèges en particulier. On relève toutefois une bonne participation aux diverses formations organisées et un indice de satisfaction élevé chez les participant-es.

La COFORDIF relève que la crise de la COVID a démontré que les directions doivent être soigneusement préparées à la gestion de crises, ce qui n'était pas forcément une priorité par le passé.

4.1.7 CONUM

O. Solioz

Le 7 mai 2020, la CONUM s'est constituée. Elle a été institutionnalisée par le SG-CIIP pour accompagner l'introduction du Plan d'action numérique.

Olivier Solioz y a représenté le SER lors des cinq séances de cette année, soit en présentiel soit en visioconférence.

Des personnes «expertes» complètent la composition de la CONUM. Elles y partagent leurs expériences issues de différents horizons.

Le mandat attribué pour la période 2020-2023 fixe les principaux points liés au numérique dont:

- le conseil des organes de la CIIP pour l'éducation numérique;

- le recueil et l'information des actions cantonales menées autour et pour le numérique;
- la veille technologique et la mise en synergie des responsables des organes cantonaux;
- l'identification des prestataires publics, privés et l'analyse des partenariats possibles;
- le développement d'instruments nécessaires;
- la coordination entre les acteurs scolaires de la formation.

Composition et mandat de la CONUM:

<https://www.ciip.ch/La-CIIP/Organisation/Commissions-permanentes/CONUM>

Dans ce cadre de travail, la commission s'est notamment penchée sur:

- l'inventaire des pratiques cantonales autour des équipements des écoles;
- l'inventaire des plateformes administratives et scolaires;
- les projets liés à la formation des responsables F3 et F2;
- les contours et la place du PER EdNum;
- les référentiels de compétences pour les enseignant-es et élèves.

La CSG a mandaté des groupes de travail pour approfondir certains dossiers. Les participant-es sont issus des différentes commissions de la CIIP et représentent la plupart des partenaires.

La création de la CONUM répond dans les grandes lignes aux demandes et à la position du SER issues de la thèse MITIC adoptée lors du Congrès de Fribourg en 2018.

La CONUM et la CIIP sont confrontées aux multiples calendriers politiques et pédagogiques cantonaux. Ils impliquent des mises en pratique diverses de l'éducation numérique dans les degrés scolaires.

Les synergies entre les commissions CONUM-COPED-CORES sont prioritaires pour que les organes décisionnels de la CIIP puissent avoir une vision globale et prendre les décisions adéquates pour une éducation numérique de qualité dans l'Espace romand de la formation.

4.2 Conseil Média Formation

O. Solioz

Le Conseil Média Formation s'est réuni le 9 octobre 2020. La présidence est assurée par la conseillère d'État Cesla Amarrelle qui représente la CIIP. Pascal Crittin représente la RTS. Les échanges ont porté sur:

- le bilan des collaborations CIIP et RTS;
- les émissions «Y'a pas école et Brouhaha» de la RTS en lien avec l'école;
- les dossiers pédagogiques de e-media et de RTS Découverte;
- les synergies entre la CIIP, la RTS et le Forum des médias romands;
- la Semaine des Médias à l'École 2020;
- les contraintes et limites sanitaires dans les cadres des différents ateliers scolaires (radio, TV);

- la place de l'éducation aux médias dans le PER EdNum en cette période de consultation;
- le rôle et les possibilités de la CONUM dans le soutien aux décisions liées au numérique scolaire.

Le transfert de la présidence du CMF à Pascal Crittin pour la suite est validé.

Les nombreux dossiers RTS qui sont directement liés au PER nécessitent encore plus d'intérêts de la part des différentes intervenant-es du système scolaire romand.

Une meilleure information dans le cursus de formation initiale des enseignant-es ainsi que des offres de formations continues liées aux médias dans les écoles doivent être développées.

Les ressources e-media.ch, RTS Découverte, laplattform.ch... sont à mieux exploiter par les professionnel-les de l'enseignement.

4.3 Groupe de liaison du CMF

O. Solioz

Claire Spring et Olivier Solioz ont continué leur mandat de représentation du SER dans ce groupe.

Lors des quatre séances annuelles, les projets communs entre la CIIP et la RTS sont évoqués.

Ces derniers constituent des sources non négligeables pour diversifier les pratiques des enseignant-es.

Différents développements ont été opérés sur le site RTS Découverte en vue de faciliter la recherche et l'intégration des ressources.

Les choix du groupe de travail Semaine des Médias à l'École sont complétés par les apports des différents partenaires.

La SME mérite une meilleure «audience» et un soutien plus conséquent de la part des autorités scolaires.

Les conditions sanitaires et organisationnelles de l'automne, n'ont pas créé les conditions favorables pour une plus large participation des classes à l'édition 2020 de la SME.

Les canaux de communication ont passablement été engorgés durant cette année par les mesures de protection liées à la COVID.

Les tumultes rencontrés par la presse et les médias romands constituent un autre facteur à prendre en compte.

Les collègues enseignant-es romand-es sont encouragés à réserver en novembre une place de choix à la SME 2021 dans les planifications.

4.4 CAHR

S. Rohrbach

La Grève du climat a fait l'objet d'un échange entre le SER et le CAHR au début de l'année. Le SER souhaitait que les étudiant-es soient libéré-es des cours si elles ou ils demandaient à pouvoir participer à ce mouvement. Cette demande a été transmise par le CAHR aux différentes institutions de formation.

Le SER a aussi initié une rencontre avec le CAHR à la fin du printemps. Celle-ci s'est tenue par visioconférence. Il s'agissait pour le SER de préciser sa demande concernant les expériences de continuité pédagogique mises en place au printemps et l'intégration éventuelle des meilleures pratiques dans l'enseignement en présentiel. Le SER souhaitait qu'un colloque soit organisé sur ce thème. Ce colloque devrait pouvoir donner des pistes pour la mise en place de modules romands de formation sur l'enseignement à distance, modules qui pourraient être proposés dans les formations initiales et continues.

La demande du SER a reçu un accueil plutôt favorable. Il devrait en être tenu compte lors d'une conférence d'ores et déjà prévue organisée par swissuniversities en 2021.

La coopération avec le CAHR, qui est aussi de mise à travers la publication des Dossiers de l'Éducateur, est importante pour la cohérence de l'Espace romand de la formation.

4.5 CLACESO

S. Rohrbach

Tout comme en 2019, il n'y a pas eu de rencontre formelle entre la CLACESO et le SER en 2020. Les échanges se font entre les deux présidents lors des nombreuses séances communes, en particulier celles pour le projet REPIE (profil-Qualité). Ce projet qui aurait dû être prêt à la fin 2020, a pris quelques mois de retard. Il permettra, en plus de promouvoir les pratiques innovantes, de renforcer le partenariat.

Dans le projet de faitière suisse, la place et le rôle des responsables d'établissement devront être étudiés, certaines associations cantonales ayant parmi leurs membres des directrices et des directeurs étant aussi de fait enseignant-es.

4.6 FAPERT

S. Rohrbach

L'impact de la crise a eu un effet négatif sur les rencontres entre les deux partenaires, la FAPERT et le SER. Si la présidente de la FAPERT a pu participer à l'AD 2019 du SER, si les représentant-es de la FAPERT et du SER ont pu se croiser lors des réunions de la COPAR ou du Gpil ARE, aucune autre réunion commune n'a pu malheureusement être tenue.

Cependant, le SER et la FAPERT ont formulé une demande commune auprès de la CIIP à propos de la Grève du climat. Les deux partenaires ont demandé que la CIIP profite de cette journée pour inciter les enseignant-es à mettre l'accent sur ce thème en classe, inviter les établissements à marquer cette journée et ne pas pénaliser les élèves du secondaire II qui y participeraient. La réponse de la CIIP a été fort polie, mais les demandes n'ont pas porté leurs fruits.

Le partenariat entre le SER et la FAPERT fonctionne bien. Il faut cependant maintenant retrouver un rythme de travail afin d'avancer ensemble sur des dossiers communs.

5. Implication au plan national

5.1 CDIP

S. Rohrbach

L'Assemblée plénière de la CDIP a vu le calendrier de ses réunions être modifié. Ainsi, la réunion de fin octobre prévue sur deux jours s'est réduite à une demi-journée. Lors de cette réunion, la présidente, Silvia Steiner a vu son mandat être reconduit pour quatre ans.

Les rencontres avec le secrétariat général ont pu se tenir. En fin d'année, des échanges hebdomadaires ont aussi été mis en place afin que les partenaires (SER, LCH, VLSC, CLASE-CO et SG CDIP) puissent se tenir mutuellement informés et rapidement réagir le cas échéant.

Parmi les dossiers traités cette année, l'AP CDIP a pris de nombreuses décisions. Ainsi, elle a décidé de reporter, en raison de la crise, les enquêtes pour la vérification des attentes fondamentales de 2020 et 2022 à 2023 et 2024 afin d'éviter aussi tout chevauchement avec les enquêtes PISA. Elle a adopté son programme 2021-2024. Elle a aussi adopté le Document de référence 2021-2024 «Encouragement de l'acquisition et du maintien des compétences de base chez les adultes». Il s'agit d'une version actualisée du premier Document de référence 2017-2020, définissant les objectifs et les principaux éléments de la mise en oeuvre de la loi sur la formation continue. Les compétences de base des adultes sont celles qu'une personne doit posséder pour être en mesure de s'en sortir dans le monde du travail, de gérer sa vie au quotidien et de se former. Il peut s'agir de connaissances et d'aptitudes en lecture, en écriture et en expression orale dans une langue nationale, en mathématiques ou encore dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Du côté du comité de la CDIP, le mandat qui détaille l'organisation du projet Évolution de la maturité gymnasiale, phase II, a été approuvé le 30 janvier 2020. Il décrit les phases du projet (préparation, réalisation et finalisation) ainsi que l'organisation du pilotage, de la direction et des groupes de travail du projet.

Tout comme le SER et LCH, la CDIP a demandé à fin octobre 2020 au Conseil fédéral de prendre les mesures nécessaires en vue d'une association pleine et entière de la Suisse au programme européen Erasmus+.

Une étape importante a été franchie dans le dossier Edulog en 2020. Durant l'été, un premier groupe de cantons a adhéré à Edulog, la Fédération des services d'identité de l'espace suisse de formation. Edulog permet aux élèves, au corps enseignant et au personnel administratif de la scolarité obligatoire et du degré secondaire II (gymnases, écoles de culture générale et écoles professionnelles) d'avoir accès aux services en ligne utilisés dans le contexte scolaire. Les prestataires de services en ligne obtiennent quant à eux la possibilité de se connecter à cette interface nationale. Chaque canton détermine son propre calendrier en vue de l'utilisation d'Edulog.

Depuis 50 ans, plus exactement depuis le 29 octobre 1970, le concordat sur la coordination scolaire forme la base juridique et politique de la collaboration entre les cantons dans le domaine de l'éducation et de la formation. Aujourd'hui, au vu de la gestion fort différente de la crise au niveau scolaire par les cantons, il semble de plus en plus évident qu'il faut renforcer ce concordat.

5.2 Agence éducation21

S. Rohrbach

éducation21 a continué d'œuvrer en faveur de l'éducation au développement durable durant cette année même si, forcément les différentes réunions, conférences et autres colloques n'ont pas pu tous se tenir normalement. Un libre accès aux ressources en ligne a aussi été proposé lors de la première vague de la crise.

À l'interne, un nouvel organigramme a été mis en place avec une nouvelle répartition des responsabilités au sein du Conseil de direction.

Samuel Rohrbach, président du SER, a été reconduit en tant que membre du Conseil de fondation pour une nouvelle période de 4 ans.

éducation21 doit répondre à divers mandats qui financent ses activités. Le maintien de ces financements est important pour l'avenir de la fondation. Un grand travail est donc effectué dans ce sens.

5.3 LCH

S. Rohrbach

La collaboration avec LCH ne cesse de se renforcer. En plus des rencontres du Bureau de coordination, de celles avec l'USS et Travail.Suisse, de l'Assemblée commune du CoSER élargi et de la Conférence des présidents LCH, l'année 2020 a vu se tenir les rencontres du groupe de travail Formation.CH et des rencontres régulières entre les deux président·es, Dagmar Rösler et Samuel Rohrbach.

Plusieurs actions communes ont été menées en 2020. Il y a eu la participation des deux président·es au lancement de la campagne en faveur de l'initiative pour une 13e rente AVS. Des courriers communs ont été envoyés au Conseil fédéral à propos de l'aide à la presse ou du retour de la Suisse dans le programme européen d'échanges à Erasmus+. Un courrier sur le même thème a aussi été envoyé aux membres du Conseil national. La même opération a été effectuée en décembre pour inviter les membres du Conseil national à soutenir une initiative parlementaire concernant la loi sur l'égalité. LCH et le SER ont aussi contacté les membres de la Commission de la Science, de l'Éducation et de la Culture du même Conseil national pour leur demander de soutenir la proposition d'augmentation de la somme dévolue aux échanges dans le Message culture faite par le Conseil des États. Les deux faitières ont aussi travaillé ensemble par rapport à la CDIP. Elles l'ont ainsi interpellée au sujet des élèves en difficulté lors du semi-confinement. Un travail commun par rapport aux prix des transports publics pour les voyages scolaires a

aussi continué d'être mené en 2020 avec la participation à une rencontre au début de l'été avec des représentants des CFF. En fin d'année, le Bureau de coordination a aussi invité les parlementaires fédéraux travaillant dans l'enseignement à partager un moment d'échanges et de discussions en vue de mettre en place une véritable collaboration sur des sujets politiques communs. Le Bureau de coordination a aussi commencé de préparer la prochaine Journée suisse de l'éducation qui se tiendra le 3 septembre 2021.

Le groupe de travail Formation.CH a tenu cinq séances en 2020 et a élaboré quatre scénarios en vue du rapprochement. À la suite de l'Assemblée commune de la PrK LCH et du CoSER élargi du 9 septembre 2020, les comités des deux associations ont décidé de demander des offres pour un accompagnement externe tel que suggéré lors de cette réunion. Le 9 décembre, le groupe de travail a rencontré des représentants de l'une des sociétés afin de discuter du contenu de l'offre en fonction des besoins exprimés. Les échanges ont été très constructifs et ont débouché sur la décision de reporter au printemps cette première consultation afin de pouvoir bénéficier le cas échéant des conseils de la société chargée de l'accompagnement. Cette décision, même si elle retarde un peu les échéances prévues, permettra par la suite un travail plus efficace.

Malgré les différences culturelles ou celles de fonctionnement interne, LCH et le SER arrivent à bien collaborer. L'idée d'avoir ou non une seule faïtière ne se pose plus, il s'agit de savoir maintenant plutôt quand elle sera en place.

5.4 Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse

S. Rohrbach

Un contrat définit le cadre de travail entre le Bureau de coordination SER-LCH et l'USS et Travail.Suisse. Du côté du Bureau de coordination, une réflexion a été ouverte sur la nécessité de prolonger ou non ce contrat. En effet, si l'utilité était bien présente il y a quatre ans, ces derniers mois ont montré que ces réunions sont devenues plus une plateforme d'échanges – favorables aux quatre organisations – que le travail de suivi des dossiers fédéraux qui était la base du contrat. Plusieurs fois dans l'année, le SER et LCH ont été proactifs et n'ont pas attendu ces réunions pour agir, grâce au travail d'un collaborateur de LCH qui suit les différents dossiers traités aux Chambres fédérales. Des discussions ont donc été ouvertes – et seront conclues au printemps 2021 – pour revoir les termes du contrat et donc de la collaboration.

Les quatre réunions annuelles se sont tenues à Berne selon le calendrier des sessions parlementaires. Le départ à l'automne de Laura Perret Ducommun, secrétaire centrale adjointe de l'USS, n'a pas empêché le maintien des réunions, même si un certain flottement dans les dossiers qu'elle suivait a été de mise.

La collaboration formelle mise en place il y a quatre ans a permis plusieurs avancées et des actions communes dans plusieurs dossiers. Si le contrat n'est pas reconduit, la col-

laboration ne s'arrêtera pas et continuera, mais d'une autre manière.

5.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire

S. Rohrbach

Le SER a participé à la seule réunion de la Conférence d'Ebenrain qui a pu se tenir en 2020. Tenue à la rentrée, cette réunion a été l'occasion de faire le point sur la gestion de la crise au niveau syndical. Les principaux dossiers des organisations ont aussi été présentés. De plus, un mandat a été donné à un groupe de travail pour discuter de scénarios pour un renforcement d'Ebenrain dans l'optique de voir si cette organisation pourrait devenir une sorte de faïtière suisse pour tous les syndicats.

Le SER a aussi été représenté à la seule rencontre de l'Intergroupe parlementaire du travail. Cette rencontre, qui s'est tenue en septembre a eu pour thème le télétravail. Elle a permis aussi des échanges avec les parlementaires présents.

Ces échanges entre syndicats sont importants pour le SER. Ils permettent de comparer différentes visions sur de mêmes thèmes et ainsi de renforcer ses positions.

5.6 SSPES

S. Rohrbach

En 2020, la collaboration entre la SSPES et le SER n'a pas cessé d'être de mise. De nombreux échanges ont eu lieu entre les présidents.

L'important dossier de l'évolution de la maturité gymnasiale, avec la révision du Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité, a été suivi en commun. Ainsi, nos deux organisations ont pu parler d'une même voix lors de la table ronde organisée en juin sur ce thème.

Le projet de position de la SSPES sur les transitions a aussi fait l'objet d'échanges entre nos deux organisations. En effet, il est important qu'une coordination se fasse entre les différents degrés et que les contenus des plans d'études soient en cohérence les uns avec les autres.

Le SER, qui compte plusieurs enseignant-es du secondaire II parmi ses affilié-es, tient à cette collaboration qui se fait au bénéfice de toutes et tous les enseignant-es quelque soit leur degré d'enseignement.

5.7 YES

S. Rohrbach

Le SER est membre de l'association YES, née de la fusion de Jeunesse et économie avec Young Enterprise Switzerland. Elle organise cinq programmes, dont La jeunesse débat.

Durant l'année scolaire 2019-2020, près de quatre mille élèves et quatre cent trente enseignant-es ont participé à l'un des cinq programmes proposés par YES. A ces chiffres, il faut ajouter les élèves qui ont travaillé en classe avec le programme La Jeunesse débat, soit environ six mille élèves de plus. Ces programmes, transformés en événements virtuels pour certains, ont donc rencontré un franc succès. YES pro-

pose aussi des formations continues pour les enseignant-es liées à ces programmes qui elles aussi sont bien fréquentées.

Le SER continue de soutenir YES, même si le président Samuel Rohrbach ne peut que rarement participer aux séances du comité.

5.8 Alliance PSE

P.-A. Porret

Le SER est un partenaire important d'Alliance PSE, organisme chargé par la Confédération de promouvoir la santé des enseignant-es et des élèves dans toute la Suisse, avec un financement assuré par une modique contribution prélevée sur les primes maladie de l'ensemble des citoyens de notre pays.

Alliance PSE propose aux collègues qui le désirent une analyse des conditions de travail au sein des écoles, qu'il s'agisse des cadres, des enseignant-es ou du personnel administratif. Ensuite, des propositions d'amélioration sont proposées sous forme de projets d'école.

En 2020, l'Alliance, en collaboration avec différents partenaires dont l'OFSP, a publié des recommandations pour soutenir la santé du personnel enseignant. Cette brochure de quatre pages cible des domaines d'actions pour les autorités, les directions d'écoles et le personnel enseignant.

Le rôle du SER est d'accompagner cette action, de la promouvoir auprès des enseignant-es, des écoles et des départements cantonaux, et d'apporter des suggestions et des propositions de compléments ou d'amélioration. Il s'agit ici de l'un des engagements du SER en faveur de la santé.

5.9 swissuniversities/Chambre des HEP

S. Rohrbach

Lancé en 2019, le dossier «QuaPri» a débouché sur une première version destinée à être traitée à l'interne. Appelés à se prononcer sur le contenu des propositions, mais sans pouvoir diffuser le rapport auprès de leur comité, les responsables des organisations d'enseignant-es (SER, LCH) et celles des directeur-trices (VSLCH, CLASECO) ont demandé un changement de procédure et ont renoncé à mettre leur avis dans ce rapport. Les responsables du dossier ont donc modifié la procédure prévue en proposant une consultation du rapport au printemps 2021.

Deux rencontres ont eu lieu en 2020. Elles ont permis des échanges entre les partenaires sur différents dossiers: pénurie, place du numérique dans la formation, loi fédérale sur les hautes écoles, formation initiale, école à journée continue....

Il est intéressant de voir que les principaux acteurs en matière de formation partagent largement les mêmes positions sur plusieurs sujets. Cependant, le fédéralisme met bien des barrières pour une meilleure coordination.

5.10 Movetia

S. Rohrbach

En 2019, une journée suisse des échanges – «Oser l'échange!» – a été organisée le mercredi 4 décembre. Ce premier colloque, soutenu par plusieurs organisations dont le SER, a débouché sur l'organisation en 2020 et 2021 de six rencontres lors desquelles des écoles innovantes issues des différentes régions de Suisse présentent leurs projets de développement et s'ouvrent à la discussion. Finalement, une seule rencontre a été organisée en 2020, celle du 21 octobre à Olten.

Le SER milite depuis longtemps en faveur des échanges et de la mobilité. En 2020, il est d'ailleurs intervenu avec LCH au niveau fédéral sur cette thématique. Ainsi, les deux organisations ont écrit aux membres de la CSEC-N pour leur demander de soutenir l'augmentation de la somme prévue pour les échanges dans le Message culture 2021-2024. Elles ont aussi écrit au conseiller fédéral Guy Parmelin, ainsi qu'aux membres du Conseil national, pour leur demander de soutenir le retour de la Suisse dans le programme Erasmus+.

Tout le monde est d'accord, il faut soutenir les échanges, malheureusement tout le monde ne veut pas y mettre les moyens nécessaires! L'action de Movetia est donc essentielle dans le paysage de la formation suisse.

5.11 Écoles à Berne

S. Rohrbach

Lors du comité du 3 mars 2020, tout se présentait bien pour le projet. Cependant, le jeu de stratégie «Joue la politique!», lancé en 2019 a été momentanément mis lui aussi en quarantaine. Les sessions à Berne n'ont plus été organisées, cependant la préparation des sessions du printemps 2021 a continué à être faite avec les classes intéressées.

Vivre la politique dans l'enceinte du Palais fédéral, c'est ce que propose l'association Écoles à Berne. Malheureusement, celle-ci est tributaire des dons et autres sponsorings et elle ne peut donc pas organiser autant de sessions que nécessaire pour répondre aux demandes des classes.

5.12 FinanceMission

S. Rohrbach

L'année 2020 n'a pas été de tout repos pour l'association FinanceMission. En effet, un nouveau moyen d'enseignement pour le cycle 3, FinanceMission World, était en préparation. Ce nouveau moyen, toujours numérique, a demandé beaucoup d'investissements, surtout en temps pour les membres du groupe de référence, dont Samuel Rohrbach. L'adaptation en français a aussi été prenante en temps.

À l'interne, l'association a pris congé de son président, Beat Zemp, remplacé par Samuel Zingg, vice-président de LCH.

Samuel Rohrbach a quant à lui été nommé à la vice-présidence.

Les moyens d'enseignement proposés par l'association FinanceMission ne comportent ni publicité, ni placement de produit. Réalisés par des enseignant·es et des économistes, ils sont construits en respectant les objectifs des plans d'études en matière de gestion financière – PER, Lehrplan21 et Piano di studio – qui ne bénéficient pas d'autres moyens d'enseignement pour être travaillés.

5.13 Formation professionnelle

R. Segalla

Le SER continue à être présent et actif au niveau du secondaire II/professionnel, nous collaborons notamment avec Travail Suisse, l'USS et FPS dans ce domaine.

Le SER est partenaire dans les consultations et les discussions fédérales et nous profitons des synergies de nos partenaires syndicaux dans le domaine de la formation professionnelle.

Formation professionnelle 2030

Le SER est un partenaire reconnu dans ce dispositif fédéral. L'idée est née lors des journées des partenaires de la formation professionnelle de mars 2016, avant de prendre forme en avril à l'occasion du Sommet de la formation professionnelle. Les mégatendances telles que la numérisation, la mobilité professionnelle croissante ou encore l'évolution démographique posent de nouveaux défis aux personnes actives et aux entreprises et doivent être décelées à temps.

Lien: <https://formationprofessionnelle2030.ch/fr>

Sommet national de la formation professionnelle du 9 novembre 2020

La formation professionnelle a montré en 2020 qu'elle pouvait résister à la crise. C'est la conclusion de la Task Force «Perspectives Apprentissage 2020», mise en place par le conseiller fédéral Guy Parmelin au début de la pandémie de coronavirus.

Lors du Sommet national de la formation professionnelle du 9 novembre 2020, les représentants de la Confédération, des cantons et des partenaires sociaux ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un ancrage fort de la formation professionnelle dans le monde du travail. La crise de la COVID et ses conséquences sur le monde de la formation ont été évoquées notamment au travers du programme «Places d'apprentissage COVID-19». Le projet stratégique «Formation professionnelle 2030» ainsi que la prolongation du mandat de la Task Force «Perspectives Apprentissage 2020» ont notamment été traités.

Lien: <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/actualite/communiques-de-presse/test-bit.msg-id-81043.html>

Task force «Perspectives Apprentissage»

La Task Force «Perspectives Apprentissage» œuvre à ce qu'un maximum de jeunes puisse trouver une place d'apprentissage malgré la pandémie de coronavirus. Elle devrait également permettre aux entreprises formatrices de pourvoir leurs places vacantes, de continuer à proposer des places d'apprentissage et, ce faisant, de couvrir leurs besoins de demain en personnel qualifié.

Lien: <https://taskforce2020.ch/fr/>

À l'international

Le SER suit les dossiers de la formation professionnelle avec attention et en étroite collaboration avec le CSEE. Cette année, comme en Suisse, l'accent a été mis sur l'accompagnement de la crise de la COVID. Par exemple, le 8 décembre 2020, des représentant·es des partenaires sociaux européens dans l'éducation se sont réunis en ligne pour une réunion d'apprentissage par les pairs dans le cadre du projet «Apprentissage tout au long de la vie pour tou·tes: les partenaires sociaux dans l'éducation promouvant un EFP de qualité et inclusif pour améliorer l'apprentissage tout au long de la vie pour tou·tes»

Lien: <https://www.csee-etu.org/fr/actualites/csee/4167-social-partners-share-good-practices-on-vocational-education-and-training-from-the-covid-19-crisis-2>

Le système de formation professionnelle suisse est un exemple d'efficacité et de nombreux pays nous l'envient à juste titre.

En ces temps de COVID, le système de formation montre son adaptabilité grâce à la collaboration de tous les partenaires sociaux, patronaux et étatiques.

La Task Force «Perspectives Apprentissage» est un exemple emblématique de la réactivité du monde professionnel et de la collaboration des syndicats à trouver des solutions efficaces tout en préservant le tissu social.

Pour que ce système fonctionne il faut qu'il soit stable, comme un tabouret qui nécessite trois pieds, celui du social, celui de la solidarité et celui de l'économie. Enlevez ou raccourcissez un pied et le tout devient instable.

5.14 Economiesuisse

S. Rohrbach

Le groupe de réflexion sur l'éducation d'économiesuisse se réunit en principe deux fois par année. En 2020, une seule réunion a été organisée sous la forme d'une visioconférence. Elle s'est tenue le 30 octobre 2020. Malheureusement, Samuel Rohrbach, représentant du SER dans ce groupe, n'a pas pu assister à cette réunion, étant en déplacement pour se rendre à l'Assemblée plénière de la CDIP.

Ce groupe de réflexion permet des échanges constructifs avec de nombreux acteurs. La présence du SER permet d'y apporter une vision plus romande de l'école.

6. Implication au plan international

6.1 Fondation CPA

J. Stolz

Freinée dans l'organisation des stages par la COVID-19, CPA a tout de même maintenu un bon rythme pour son fonctionnement interne. Bien sûr, les journées de formation en Suisse, à l'attention des volontaires CPA, le déplacement sur le terrain pour les stages, la journée de restitution ont été annulés.

Nous avons veillé à maintenir le contact entre les membres du Conseil de fondation CPA et les volontaires, à entretenir les relations à distance avec nos partenaires africains et avec les associations, syndicats ou ONG avec qui nous collaborons.

Nous avons également réfléchi à un autre fonctionnement avec nos partenaires, comment réaliser des stages à distance et avec très peu de moyens financiers, si les conditions sanitaires, les conflits, le risque d'attentats ou d'enlèvements mettent en péril la sécurité dans les stages sur le terrain.

Quels impacts du travail à distance et comment vérifier les acquis restent des problèmes en suspens.

Comment garder la flamme et la motivation de nos volontaires s'ils ne peuvent plus aller sur place?

Le Conseil de fondation mène également une réflexion sur le bien-fondé de maintenir CPA en fondation ou d'aller vers une transformation en association.

Une réorganisation administrative est en cours de réalisation afin d'alléger les tâches de notre secrétaire générale actuelle. Mieux répartir les tâches permettrait un fonctionnement plus participatif.

Pour cela le Conseil exécutif s'est réuni à neuf reprises, soit en présentiel ou en visioconférence et le Conseil de fondation s'est réuni à cinq reprises en visioconférence durant l'année 2020.

Nous avons appris avec une immense tristesse le décès le 9 décembre 2020, de Famoro Keïta, responsable de la coordination des stages au Mali pendant près de 20 ans. À deux reprises il est venu faire une visite en Suisse et a rencontré le Comité du SER (lorsqu'il était en séminaire en France). Il s'était beaucoup engagé, encouragé par le SNEC, dans l'organisation et la coordination des stages CPA, dans la formation des formateur-trices et des enseignant-es. Il coordonnait les collaborations entre Helvetas Mali, le Ministère de l'Éducation, les responsables syndicaux et CPA.

6.2 IE – IE Europe/CSEE

S. Rohrbach

L'IE et sa branche européenne, le CSEE, ont mis en place de très nombreuses réunions virtuelles sur différentes thématiques pour répondre aux nombreux besoins et questionnements des 384 organisations réparties dans 178 pays

et territoires à travers le monde qui en sont membres. Les représentant-es du SER n'ont bien sûr pas pu participer à cette profusion de webinaires proposés, mais se sont tenus au courant des différents thèmes traités à travers les comptes-rendus publiés. De même, plusieurs prises de position de ces deux faitières internationales ont été utilisées pour étayer les différents avis du SER.

Du côté du CSEE, la conférence ordinaire, qui se tient normalement tous les quatre ans a été organisée en ligne. La présidente sortante, Christine Blower a, après huit années d'engagement, cédé sa place à Larry Flanagan de l'Educational Institute of Scotland. Samuel Rohrbach a quant à lui été réélu représentant pour la Suisse au comité. Les délégué-es à cette réunion ont aussi adopté la résolution principale de la conférence «Promouvoir la profession enseignante – une campagne pour la solidarité, l'égalité, la démocratie et le développement durable», ainsi que le programme d'activité 2021-2024 et les comptes et budgets.

Les deux comités annuels du CSEE se sont aussi tenus en ligne. Si la gestion de la crise a bien sûr été abordée, d'autres thématiques ont aussi été traitées, en particulier les différents accords commerciaux, parfois en stand-by d'ailleurs, ou les différentes actions de soutien organisées.

Le SER essaie d'ailleurs de se joindre à chaque actions syndicales mises en place par l'IE ou le CSEE. Ainsi en 2020, le SER a soutenu les collègues du Kenya, de Colombie, d'Ukraine ou encore d'Uruguay en écrivant aux autorités nationales de ces pays. De même, le SER a marqué sa solidarité de la même manière pour les collègues australien-nes ou d'Haïti. Et au mois de mai, le SER a fait un don de 1'000 francs pour le fonds COVID mis en place par l'IE pour venir en aide aux collègues touché-es par la crise.

À son échelle, le SER tient à marquer son soutien aux collègues des autres pays aussi souvent que nécessaire. C'est aussi ça, faire preuve de solidarité.

6.3 CSFEF

J. Stolz

Toutes les rencontres ont dû être annulées. L'une d'elles était prévue au printemps 2020 au Cap Vert avec la participation à la journée des enseignant-es de cette île où l'éducation à la petite enfance est l'une des priorités. Il n'y a en effet aucune offre de scolarisation dans le public. Toutes les écoles maternelles sont issues du privé, comme dans bon nombre de pays africains.

Pour pallier le manque de rencontres en présentiel, des visioconférences ont été réalisées tout au long de l'année. Si ces moyens sont assez bien maîtrisés en Europe et au Canada, les équipements performants et les connexions stables manquent cruellement à nos collègues du continent africain. Malgré cela, le bureau du CSFEF a mis en place le questionnaire du PANORAMA qui est prêt à être envoyé aux syndicats. Le CSFEF a rédigé sa déclaration en vue du Sommet de la Francophonie qui aurait dû se tenir à Tunis les 12 et 13 dé-

cembre 2020, celui-ci sera déplacé en décembre 2021. Le Sommet de la Francophonie 2020 a choisi pour thème: «La connectivité dans la diversité: Le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone».

Ce thème du prochain Sommet prend une couleur toute particulière en cette année 2020 où toutes les régions du monde sont frappées par le coronavirus.

L'enquête du PASEC qui concerne quinze pays d'Afrique a retenu toute notre attention et a généré quelques inquiétudes au CSFEF car, malgré le fait que les syndicats auraient dû y être associés, nous n'avons pas eu d'informations spontanées, nous avons dû vivement insister pour être informés. La publication de cette enquête a eu lieu le 21 décembre 2020 à Dakar.

Les résultats devraient pouvoir améliorer la formation et la formation continue des enseignant·es. Ils ont relevé que les conditions d'enseignement sont difficiles et que les moyens d'enseignement adaptés sont inexistantes. Le CSFEF reste en vigilance pour le suivi de la publication de cette enquête afin d'éviter toute dérive.

Le CSFEF espère pouvoir organiser la prochaine rencontre des syndicats francophones précédant la rencontre du Sommet mondial de la Francophonie à Tunis, à fin 2021.

Pour maintenir des relations de qualité avec les syndicats de la francophonie, il est indispensable de se retrouver pour de vrai! La fracture numérique est réelle et ne permet pas les échanges basiques indispensables à une bonne collaboration!

6.4 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

S. Rohrbach

Cette édition du Sommet, organisée conjointement par l'IE et l'OCDE, aurait dû se tenir sur deux jours au début juin à Valence en Espagne. La réunion s'est transformée en une conférence virtuelle qui a été organisée le 2 juin. Lors de cette conférence en ligne, plus de deux cents participant·es étaient connecté·es. La gestion de la crise à travers les exemples de cinq pays a été le thème de la réunion. Pour chaque présentation, la parole a été donnée à un·e représentant·e du gouvernement, en principe la·le ministre en charge de l'éducation, ainsi qu'à un·e représentant·e syndical·e. Toutes les prises de parole ont mis en avant une évidence relevée par la mise en place de l'enseignement à distance: rien ne peut remplacer l'enseignement en présentiel et tout doit être fait pour le maintenir. La grande crainte des syndicats de voir ces expériences d'enseignement à distance devenir la norme pour suppléer à la pénurie d'enseignant·es a donc été quelque peu écartée.

Le conseiller d'État tessinois, Manuele Bertoli, était le chef de file de la délégation suisse. Samuel Rohrbach représentait quant à lui le SER.

Ces échanges entre employeurs et représentant·es des associations d'enseignant·es permettent de confronter des points de vue et ainsi d'enrichir les différentes positions. L'unanimité en faveur de l'enseignement en présentiel a aussi permis par la suite de focaliser les demandes sur d'autres nécessités.



SER: 8 associations et syndicats cantonaux + Section SER AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEfFB – SPFF – SPG – SPVal

Congrès

43e Congrès de 1866 (Fribourg)
à 2018 (Fribourg)

44e Congrès 2022

Assemblée des délégué-es – AD/SER

84 délégué-es, dont 23 de base, représentant les 8 associations membres du SER et la Section SER

Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Présidence: Rohrbach Samuel
+ 1 représentant de chaque association membre (8), en principe le président

Le bureau du CoSER est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en chef et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en chef: Rohrbach Nicole
Responsable prépresse et publicité: Malogorski-Défago Sylvie
7 membres du Comité de rédaction
9 rédactrices et rédacteurs cantonaux

Secrétariat administratif

Secrétaire principale: Jacquier Darbellay Véronique
Employée administrative: Resenterra Leticia
Finances: BBX

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres, dont 2 suppléant-es

Commissions et groupes de travail

Comité du SER (CoSER)

Pdt SER: Rohrbach Samuel
Vice-pdt SER/SPVal: Solioz Olivier
AMCOFF: Berrios Alejandro
AVECO: Rey David
SAEN: Porret Pierre-Alain
SEfFB: Stolz Josy
SEJ: Segalla Roberto
SPFF: Emonet Gaéтан
SPG: Marchesini Francesca

Suppléants:

AMCOFF: Gobet Christophe
AVECO: Frossard Xavier
SAEN: Hofmann Brigitte
SEfFB: Jobé Alain
SEJ: Meury Rémy
SPFF: Humbert Trinchan Giselène
SPG: Avvenenti Marian
SPVal: Bruchez Gaéтан

Commission de gestion (CoGes)

Emonet Gaéтан, CoSER
Porret Pierre-Alain, CoSER
Rey David, CoSER
Invités: BBX et Rohrbach Samuel, Pdt SER

Bureau de l'AD

Pdt: Grossman René, SEJ
1e vice-pdt: Spring Claire, SPFF
2e vice-pdt.: Rodriguez Germain Thomas, SPG

Commission de vérification des comptes (CoVeCo)

Amoos-Rouiller Sandrine, SPVal
Gorrara Claude, SEJ
Mermod Christian, SAEN
Rodriguez Germain Thomas, SPG
Spring Claire, SPFF

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Pdt: Solioz Oliver, CoSER
Bartholomé Stéphanie, SPFF
Matthey-de-l'Endroit Gwenaél, SAEN
Mitrovic Ivana, SPVal
Rytz Valérie, SEfFB
Toninato Sébastien, SPG

Groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdt: Yerly Christian, CR Educateur
Porret Pierre-Alain, CoSER
Ragno Paquier Claire, SPG
Spring Claire, SPFF
Stolz Josy, CoSER

Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation (ARE)

Rohrbach Samuel, Pdt SER
Bonnard Laurent, journaliste émérite
Colliard-Richoz Isabelle FAPERT
Lashley Jacqueline, FAPERT
Porret Pierre-Alain, CoSER
Thuillard Bettina, CLACESO
Place vacante, CAHR

Représentant·es SER dans des groupes de travail avec d'autres organisations romandes ou suisses

| | | | | |
|--|--|---|---|--|
| SER – LCH Rohrbach Samuel, Pdt SER | éducation21 Conseil de fondation: Rohrbach Samuel, Pdt SER | Ebenrain Assemblée plénière: Rohrbach Samuel, Pdt SER | Chambre swissuniversities Rohrbach Samuel, Pdt SER Marchesini Francesca, CoSER | YES Comité: Rohrbach Samuel, Pdt SER |
| SER – SSPES Rohrbach Samuel, Pdt SER | Ecoles à Berne Rohrbach Samuel, Pdt SER | GT Assurances sociales: Place vacante | Alliance PSE Porret Pierre-Alain, CoSER | |
| SER – CLACESO Rohrbach Samuel, Pdt SER | FinanceMission Rohrbach Samuel, Pdt SER | CPA Conseil de fondation: Stolz Josy, CoSER | | |

Educateur

| | | | |
|--|--|--|---|
| Rédactrice en cheffe Rohrbach Nicole | Comité de rédaction Audrin Catherine Rouiller Yviane Spring Claire Ticon José Vellas Etienne Winz-Wirth Kilian Yerly Christian | Rédactions cantonales BE: Eggler Dominique FR: Emonet Gaétan Gobet Christophe GE: Marchesini Francesca JU: Catherine Friedli NE: Facchinetti Myriam Porret Pierre-Alain Rey David VS: Solioz Olivier | Responsable prépresse et publicité Malogorski-Défago Sylvie |
|--|--|--|---|

Instances officielles romandes

| | |
|--|---|
| COPED Brignoli Mireille, cycle 1, Section SER Marchesini Francesca, cycle 2, SPG Rohrbach Samuel, cycle 3, Pdt SER | Gr. de validation des MER Amstutz Andréas, SEfFB Merckert-Chablais Charlene, SPVal Degoumois Boesiger Nicole, SPG Delpouve Mélanie, AMCOFF Humbert Trinchan Giselène, SPFF Marchesini Francesca, SPG Maridor Jeanneret Mélanie, SAEN Pfammater El Faleh Caroline, SAEN Pittet Esther, SAEN Savioz Marielle, SPVal Vaucher Catherine, SAEN |
| CORES Segalla Roberto, CoSER Solioz Olivier, CoSER | |
| COLANG Maridor Jeanneret Mélanie, SAEN | |
| COPAR Rohrbach Samuel, Pdt SER Rey David, CoSER Stolz Josy, CoSER | |
| CMF Solioz Olivier, CoSER | |
| Groupe de liaison RTS Solioz Olivier, CoSER Spring Claire, SPFF | |
| FORDIF Porret Pierre-Alain, CoSER | |
| GO Semaine des médias Solioz Olivier, CoSER | |

Instances officielles suisses

| |
|--|
| Plénière CDIP Rohrbach Samuel, Pdt SER |
| Commission de reconnaissance des diplômes Enf. + prim.: Bexkens Hans, SEfFB Sec. I Rey David, CoSER |
| Conférence de coordination TIC et formation Solioz Olivier, CoSER |

Relations internationales

| | |
|---|---|
| IE Europe (CSEE) Bureau exécutif Rohrbach Samuel, Pdt SER | IE - Congrès Rohrbach Samuel, Pdt SER |
| | CSFEF – Comité Stolz Josy, CoSER |

Dates fixes

Journée mondiale des enseignant-es

5 octobre

Journée des droits de l'enfant

20 novembre

2021

Semaine romande de la lecture

22-26 mars

AD/SER annuelle

4 septembre, à Delémont

Conférence de presse de rentrée SER

9 août, à Berne

Assises romandes de l'éducation

27 novembre, à Lausanne *[à confirmer]*

2022

Semaine romande de la lecture

21-25 mars

Offres SER

Offres permanentes aux affilié-es

Le SER et ses partenaires vous proposent toujours des offres attrayantes.

**Librairie L'INTÉGRALE – Banque CLER - VIGOUSSE - HOTELCARD - GENERALI - JUBIN
SALT - La SALAMANDRE – La TORCHE 2.0**

Nouvelle offre depuis 2021: RABAIS FLOTTE

Le SER a conclu différents partenariats avec les marques automobiles suivantes permettant à ses affilié-es de bénéficier de rabais flotte:

CITROEN – DS AUTOMOBILES – MAZDA – MERCEDES – OPEL – PEUGEOT – SMART – SUZUKI

Pour connaître les conditions et rabais en cours, consultez notre site
<https://www.le-ser.ch/offres>



Sigles

| | | | |
|-----------------|--|------------------|---|
| AC | Association cantonale | FG | de Suisse romande et du Tessin |
| AD | Assemblée des délégués | FG | Formation générale |
| AFP | Attestation fédérale de formation professionnelle | FIDES | Fédération des services d'identités pour l'espace suisse de formation |
| AMAF | Association Amis de l'Afrique Francophone | FORDIF | Formation en directions d'institutions de formation de la CIIP |
| AMCOFF | Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone | FPS | Femmes protestantes en Suisse |
| AP | Assemblée plénière | FRC | Fédération romande des consommateurs |
| ARE | Assises romandes de l'éducation | FRI | Formation, recherche, innovation |
| AVECO | Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation | GPil | Groupe de pilotage |
| BEJUNE | Berne Jura Neuchâtel | HarmoS | Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse |
| BSN | Bibliothèque scolaire numérique | HEP | Haute école pédagogique |
| BuCoSER | Bureau du comité du SER | IE | Internationale de l'Éducation |
| CAHR | Conseil Académique des Hautes Écoles Romandes de la formation | ICT | Information and communication technology |
| CAS | Certificat de formation continue universitaire | IRDP | Institut de recherche et de documentation pédagogique |
| DAS | Diplôme de formation continue universitaire | JES | Journée de l'enseignement spécialisé |
| CDIP | Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique | LCH | Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer |
| CE | Comité exécutif | LTr | Loi sur le travail |
| CERN | Organisation européenne pour la recherche nucléaire | MAS | Maîtrise d'études avancées |
| CES | Commission de l'enseignement spécialisé SER | MER | Moyens d'enseignement romands |
| CFC | Certificat fédéral de capacité | MITIC-TIC | Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication |
| CFJM | Centre de formation au journalisme et aux médias | OFAS | Office fédéral des assurances sociales |
| CIIP | Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin | OFCOM | Office fédéral de la communication |
| CLASECO | Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire | OIF | Organisation internationale de la francophonie |
| CLEO | Conférence latine de l'enseignement obligatoire | OIT | Organisation internationale du travail |
| CLFE | Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres | ONG | Organisation non gouvernementale |
| CMF | Conseil Média-Formation | ONU | Organisation des Nations unies |
| COCRE | Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP | PASEC | Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la confemen |
| COFORDIF | Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation | PER | Plan d'études romand |
| CoGes | Commission de gestion SER | PER EdNum | PER Education numérique |
| COLANG | Commission langues et échanges de la CIIP | PISA | Programme pour le suivi des acquis des élèves |
| CONFEMEN | Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie | PSE | Promotion de la Santé des professionnels de l'École |
| CONUM | Commission pour l'éducation numérique | RADIX | Réseau suisse d'écoles en santé |
| COPAR | Commission consultative des associations partenaires de la CIIP | RECI | Ressource pour l'égalité des chances et l'intégration |
| COPED | Commission pédagogique de la CIIP | RIE | Réforme de l'imposition des entreprises |
| CORES | Commission des ressources didactiques numériques de la CIIP | RN | Ressources numériques |
| CoSER | Comité du SER | RTS | Radio Télévision Suisse |
| CoVeCo | Commission de vérifications des comptes | SAEN | Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois |
| CPA | Coopération pédagogique en Afrique | SG | Secrétaire général |
| CSEC | Commission de la science, de l'éducation et de la culture | SEFFB | Syndicat des Enseignantes et Enseignants francophones de Formation Berne |
| CSEE | Comité syndical européen de l'éducation | SEFRI | Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation |
| CSFEF | Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation | SEJ | Syndicat des enseignants jurassiens |
| CSPS | Centre suisse de pédagogie spécialisée | SELT | Syndicat des Enseignants Laïcs du Togo |
| CSQ | Centrale des syndicats du Québec | SER | Syndicat des enseignants romands |
| CSR | Convention scolaire romande | SHS | Sciences humaines et sociales |
| CSSS | Commission fédérale sur la sécurité sociale et la santé publique | SLV | Schweizerische Lehrerverein |
| CTIE | Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement | SPFF | Société pédagogique fribourgeoise francophone |
| D-EDK | Conférence alémanique des directeurs cantonaux de l'instruction publique | SPG | Société pédagogique genevoise |
| EBENRAIN | Alliance des associations de salariés | SPVal | Société pédagogique valaisanne |
| ECVET | Système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle | SME | Semaine des médias à l'école |
| EDD | Education au développement durable | SNEC | Syndicat national de l'Éducation et de la Culture (RDC) |
| EFP | Enseignement et formation professionnelles | SNES | Syndicat des enseignements de second degré |
| EPFL | École polytechnique fédérale de Lausanne | SNUipp | Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège |
| ESPER | Espace des moyens d'enseignement romands | SRL | Semaine romande de la lecture |
| ETT | Étude sur le temps de travail | SSP | Syndicat des services publics |
| FAPERT | Fédération des associations de parents d'élèves | SSPES | Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire |
| | | SSR | Société suisse de radiodiffusion et télévision |
| | | UBCS | Union des Banques Cantonales Suisses |
| | | UNESCO | Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture |
| | | UNIGE | Université de Genève |
| | | UNSA | Union nationale (française) des syndicats autonomes |
| | | USAM | Union suisse des arts et métiers |
| | | USS | Union syndicale suisse |
| | | VSLCH | Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz |
| | | YES | Young Enterprise Switzerland |

EDUCATEUR

www.revue-educateur.ch

**11 fois par année
pour vous informer!**

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1
+41 (0)27 723 58 80
secretariat@revue-educateur.net
www.revue-educateur.ch

SER

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANT·ES
ROMAND·ES**

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1

+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch